

1) *Nature du Marché*

Ce marché public est conduit selon une procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics. Il est référencé comme suit : MAPA LYC-2-2018 pour le Lycée André Chamson.

2) *Pouvoir adjudicateur*

Le pouvoir adjudicateur est le proviseur du Lycée André Chamson, Brigitte LOUGE : Lycée André Chamson 1, Av. Jean Jaurès 30120 LE VIGAN Tél. : 04.67.81.01.77

Le Comptable assignataire est l'agent comptable du Lycée André Chamson, HLYWA Marjorie : Lycée hôtelier Route de Florac 30270 ST-JEAN-DU-GARD Tél. : 04.66.85.09.15

3) *Publication du marché*

La publicité du marché est assurée sur la profil d'acheteur : www.aji-france.com à compter du 09/07/2019.

4) *Remise des offres*

Les dossiers de candidature devront parvenir à Lycée André Chamson au plus tard le 31.08.2018 à 12h par mail avec pièces jointes au format PDF à l'adresse suivante : gest.0300052u@ac-montpellier.fr

5) *Description des fournitures*

Période : du 3 au 10 Mai 2019 plus ou moins un jour

Durée du voyage : 8 jours

Effectifs = 15 élèves et 2 Professeurs accompagnateurs.

Heure de départ et de retour = de nuit

Destination = Norrtälje et excursions (400 km environ)

Transport = indifférent

Programme

L'offre propose une assurance annulation jusqu'à la veille du le départ.

L'offre tient compte d'une potentielle variation d'effectifs jusqu'à une semaine avant le départ.

L'offre est globale. Elle doit préciser le montant global, tout compris de la prestation de fourniture et de la livraison. Les prix proposés sont fermes et définitifs sur la période ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la prestation ; les frais complémentaires éventuels (repas ou logement du chauffeur par exemple) devront figurer expressément sur l'offre.

6) *Contenu des offres*

1. Un devis descriptif daté et signé et portant les délais d'exécution spécifiant la prestation
2. le montant total du voyage
3. le montant par personne assurance annulation incluse
4. les conditions de transport
5. l'assurance responsabilité civile (RCP) de l'organisateur
6. S'agissant d'un transport en autocar, des informations devront être précisées sur le nombre de chauffeurs (doublement/relais), les éléments de confort (ceintures de sécurité), les schémas de conduite avec temps de conduite et de repos des chauffeurs.
7. Le présent dossier de consultation signé en première page et paraphé à chacune des suivantes. Le candidat atteste ainsi avoir pris connaissance des conditions prévues au marché.
8. L'offre valant Acte d'engagement dûment complétée et signée et un RIB
9. Une liste exhaustive des pièces transmises

Chacun de ces formulaires doit être paraphé par le signataire de la candidature pour être étudié. En l'absence d'un formulaire, la candidature ne sera pas étudiée.

Toute pièce manquante, dont la production était réclamée, pourra être demandée par le pouvoir adjudicateur. Les compléments devront être transmis dans un délai de 10 jours maximum à compter de la demande de complément. Toute offre non complétée dans ce délai sera écartée.

7) *Critères de jugement*

Sur la base de critères ci-dessous énoncés et pondérés, l'acheteur public retient l'attributaire du marché en fonction de sa note obtenue sur 100 et informe les candidats de l'attribution.

Les candidatures, seront analysées et jugées de la manière suivante :

Critère 1 (40 points) : Tarifs

Critère 2 (30 points) : Qualité du produit

Critère 3 (30 points) : Souplesse et adaptabilité dans la prestation

Pour chaque critère, la note est comprise entre 0 et le nombre de points maximum défini pour ledit critère. La note 0 étant la moins avantageuse. La note finale est obtenue en additionnant la note établie pour chaque critère. L'offre retenue est celle présentant la note finale la plus élevée.

8) *Attribution du marchés*

L'attribution du marché par la commission compétente est réalisée dans les 15 jours suivant la date limite de remise des offres soit au plus tard le 15.09.2018. Les offres restent valides 90 jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

9) *Exécution du marché*

L'exécution du marché sera conforme en tous points au présent REGLEMENT DE CONSULTATION valant CCP.

Si le titulaire n'est pas en mesure de respecter ses engagements, il devra impérativement et immédiatement en informer par écrit l'établissement. Dans cette hypothèse, ou en cas de constatation évidente de non-respect des engagements, le Lycée André Chamson se réserve le droit d'annuler le marché et, le cas échéant d'appliquer au titulaire des pénalités calculées selon le préjudice constaté.

10) Modalités de paiement

Les prix sont réputés fermes et définitifs et seront exprimés hors taxes et toutes taxes comprises.

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation au moment de son exécution.

Les prix sont réputés comprendre tous les frais inhérents : transport, assurance, frais de dossier...

Deux acomptes de 30 % + 40% du prix total, le solde sera versé dans un délai de 30 jours maximum après la réalisation de la prestation.

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique. Le règlement est effectué par virement administratif dans un délai de 30 jours à réception de la facture. Pour ce faire, il est demandé de prévoir une facturation à la livraison.

La facture sera établie en français et en euros et comportera :

1. le nom et l'adresse du titulaire
2. le numéro de SIRET du titulaire
3. le prix unitaire (HT et TTC)
4. le taux et le montant de TVA
5. les dates de la prestation
6. la date et le numéro de la facture

Dans le cas où la facture ne serait pas conforme à la prestation fournie, l'établissement se réserve le droit de conserver le document dans l'attente d'un rectificatif. Dans ce cas précis, le règlement sera consécutif à la date de réception de la régularisation.

La langue de rédaction des candidatures, y compris pour les notices techniques, est le français. La monnaie de compte du marché est l'Euro.

11) Résiliation

Le marché sera résilié de plein droit si le titulaire ne peut fournir dans un délai de 15 jours un matériel strictement conforme aux attentes du présent dossier de consultation.

Toute résiliation dans des conditions normales telles que définies ci-dessus ne pourra donner lieu au versement d'aucune indemnité de la part du pouvoir adjudicateur.

Le marché issu de la présente consultation constitue le cadre contractuel liant les deux parties contractantes. Il définit les prestations à fournir par le titulaire au Pouvoir Adjudicateur.

Toutes prescriptions ou assurances spécifiques du titulaire devront être expressément stipulées dans la réponse au présent marché.

12) Notification

Le marché sera notifié au titulaire le 03.10.2018. Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site www.aji-france.com.

13) Contacts

Personne à contacter au sein du Collège André Chamson

M. FONTA, Gestionnaire du Collège André Chamson gest.0300052u@ac-montpellier.fr tel : 0467817605

Lycée André Chamson 1, Av. Jean Jaurès 30120 LE VIGAN Tél. : 04.67.81.01.77 ce.0300052u@ac-montpellier.fr

www.lyc-levigan.ac-montpellier.fr

Personne à contacter pour les questions pédagogiques

M. M. MELET professeur du Lycée André Chamson fabrice.melet@ac-montpellier.fr

A LE VIGAN, le 04.07.2018

Le pouvoir adjudicateur

Brigitte LOUGE

Offre valant Acte d'engagement

Appel d'offre du _____, lancé en application de l'article 28, 29 et 30 du code des marchés publics.

Objet : Marché public relatif au Voyage en Suède - Norrtälje

Fournisseur :

Je soussigné,.....

agissant au nom et pour le compte de :.....

dont le siège social est :.....

immatriculé à l'INSEE sous le n°

et au registre du commerce du greffe du Tribunal de.....

sous le numéro :.....

après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses techniques particulières

m'engage sans réserve¹ à traiter avec Collège André Chamson selon les modalités jointes en annexe (ci-joint contrat, proposition de prix, tarif appliqué ou bordereau de prix)

demande que le collège se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert à l'organisme financier dont l'IBAN est joint en annexe.

Affirme sur l'honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscale et sociale.

A.....le

CACHET

SIGNATURE

¹ Si l'entreprise souhaite introduire une clause de sauvegarde liée à un changement radical du contexte économique, elle doit rayer sans réserve et en préciser expressément le contenu.